



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction Générale des Services

Ref : CA2022/43

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 OCTOBRE 2022

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 JUIN 2022

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 28 octobre 2022 réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

*Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 17 juin 2022.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 28 octobre 2022.

Membres présents	22
Membres représentés	8
Abstention (s)	0
Votants	30
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	30
Pour	30
Contre	0



Le Président,

Lionel LARRÉ.

Publié le :

17 NOV. 2022

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

17 NOV. 2022